



PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS PAPI 3 VIDOURLE CONCERTATION PRÉALABLE

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION DE LA RIVE DROITE DU VIDOURLE



EPTB

Etablissement Public Territorial
de Bassin du Vidourle

RÉUNION PUBLIQUE - 7 mars 2025 ENJEUX DE SÉCURITÉ DES POPULATIONS

RÉUNION PUBLIQUE - 7 mars 2025

ENJEUX DE SÉCURITÉ DES POPULATIONS

- 1. INTRODUCTION**
- 2. ACCUEIL**
- 3. MOT DES GARANTS**
- 4. CONTEXTE ET ENJEUX**
- 5. LE PROJET**
- 6. VIDOURLE ALABRI**
- 7. LA CONCERTATION**
- 8. QUESTIONS / RÉPONSES**

ACCUEIL

Stéphane DALLE
1er adjoint à la mairie de Lunel

ACCUEIL

Jérôme BOISSON

1^{er} Vice-président Lunel Agglomération

*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
(GEMAPI)*



ACCUEIL

Véronique MICHEL
Vice-présidente de l'EPTB Vidourle

MOT DES GARANTS

Rachel VINDRY
Pierre-Yves GUIHENEUF
GARANTS DE LA CONCERTATION

MOT DES GARANTS

La Commission nationale du débat public (CNDP) : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

*Habilitation à prendre des
décisions en son nom
propre*



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

*Ne dépend ni des
responsables
des projets,
ni du pouvoir politique*



LA CNDP
commission
nationale du
débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR

LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

LA CNDP

INTRODUCTION



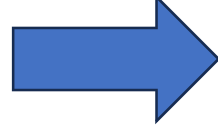
ÉTUDES



TRAVAUX



DIALOGUE



**Avis défavorable du
commissaire enquêteur**

2002

**Crue de
Sept.2002**

**Enquête
Publique
Projet
initial**

2014

**Prise en compte
des remarques du
commissaire enquêteur

Redéfinition du Projet

Engagement
de la concertation**

2015

2025

**Concertation
Préalable
Aux autorisations
environnementales**

2026

**Enquête
Publique**

2027

**Début des
travaux**

2034

**Livraison
derniers
travaux**





CONTEXTE DU PROJET ET ENJEUX

Serge ROUVIERE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES DE L'EPTB VIDOURLE

CONTEXTE DU PROJET

□ CONTEXTE

- *Des crues récurrentes* 1907, 1933, 1958, 1994, 1996, décembre 2002, 2003
- *Une crue exceptionnelle* : 8 et 9 septembre 2002 reste sans précédent (2400m³ par seconde)
- Rupture de nombreuses digues (35 brèches), inondations causant d'importants dégâts sur les habitations, infrastructures, activités économiques, exploitations agricoles, ...

□ UN PROGRAMME D'ACTIONS EN DEUX PHASES

- **PHASE 1 - PAPI 1 et 2 – 50M€**
- Réalisation d'aménagements de **décalage et confortement de digues, notamment celles de 1^{er} rang** afin d'éviter ou contrôler les débordements et supprimer ainsi les risques de rupture de digues (Lunel, Gallargues, Aimargues, Saint Laurent d'Aigouze, digue urbaine de Marsillargues)
- **PHASE 2 - PAPI 3 (68M€ pour la période 2024-2029)**
- **L'aménagement et la sécurisation des digues de 1^{er} rang à Lunel, Marsillargues et Saint Laurent d'Aigouze (PAPI 3&4 – 62M€)**
- **La création de digues de 2nd rang (Lunel, Marsillargues, Aimargues, Gallargues)**
- **La protection et le ressuyage de la plaine agricole**



ENJEUX DU PROJET

- 8.400 habitations inondables
- 720 entreprises
- 110 établissements publics et des infrastructures routières
- Des activités agricoles

Au delà de la protection des personnes et des biens, ce projet doit protéger l'économie agricole qui se trouve en péril lors des inondations.

IMPACT FINANCIER DES CRUES

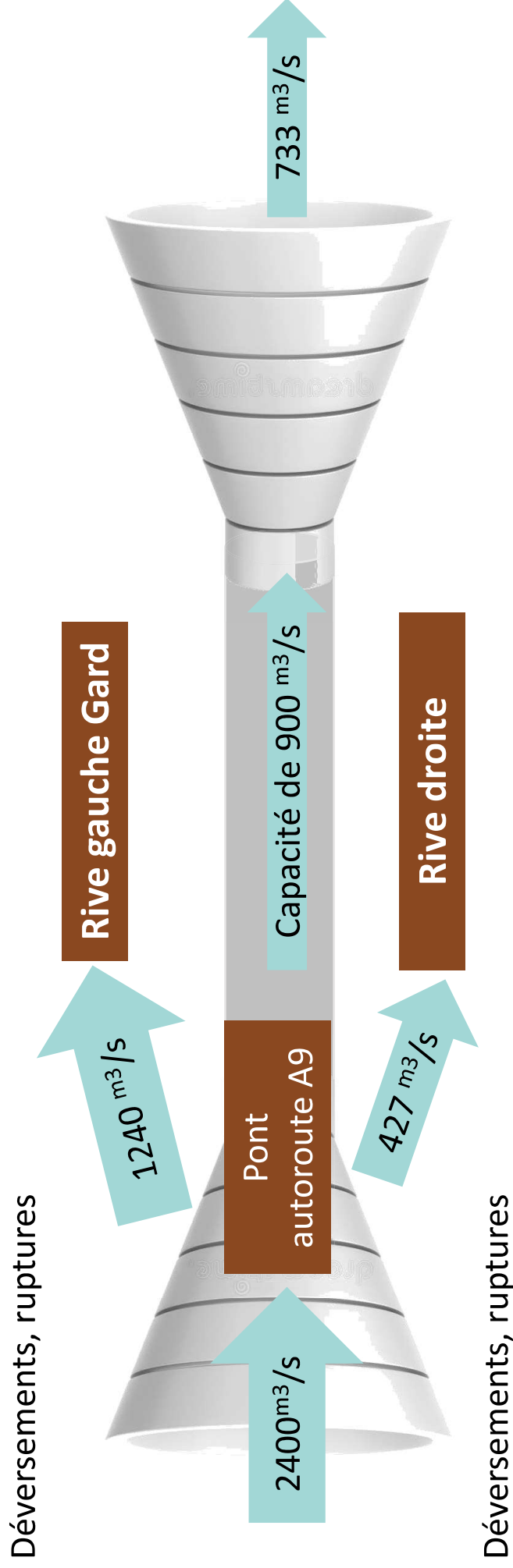
Les études évaluent les dommages causés par les crues à :

- 10 millions d'euros pour une crue de retour 10 ans (900^{m3}/s à l'autoroute)
- 107 millions d'euros pour la crue de type septembre 2002 (2.400^{m3}/s à l'autoroute)



CONTEXTE DU PROJET ET ENJEUX

□ UN PROGRAMME POUR PROTÉGER LE TERRITOIRE SUR LA BASE DE LA CRUE DE RÉFÉRENCE DE 2002



CONTEXTE DU PROJET ET ENJEUX

❑ SIMULATION HYDRAULIQUE

Crue type 2002 - Dignes en état Actuel

Estimation de la probabilité de rupture par
surverse sur les tronçons non confortés
> à 50 %

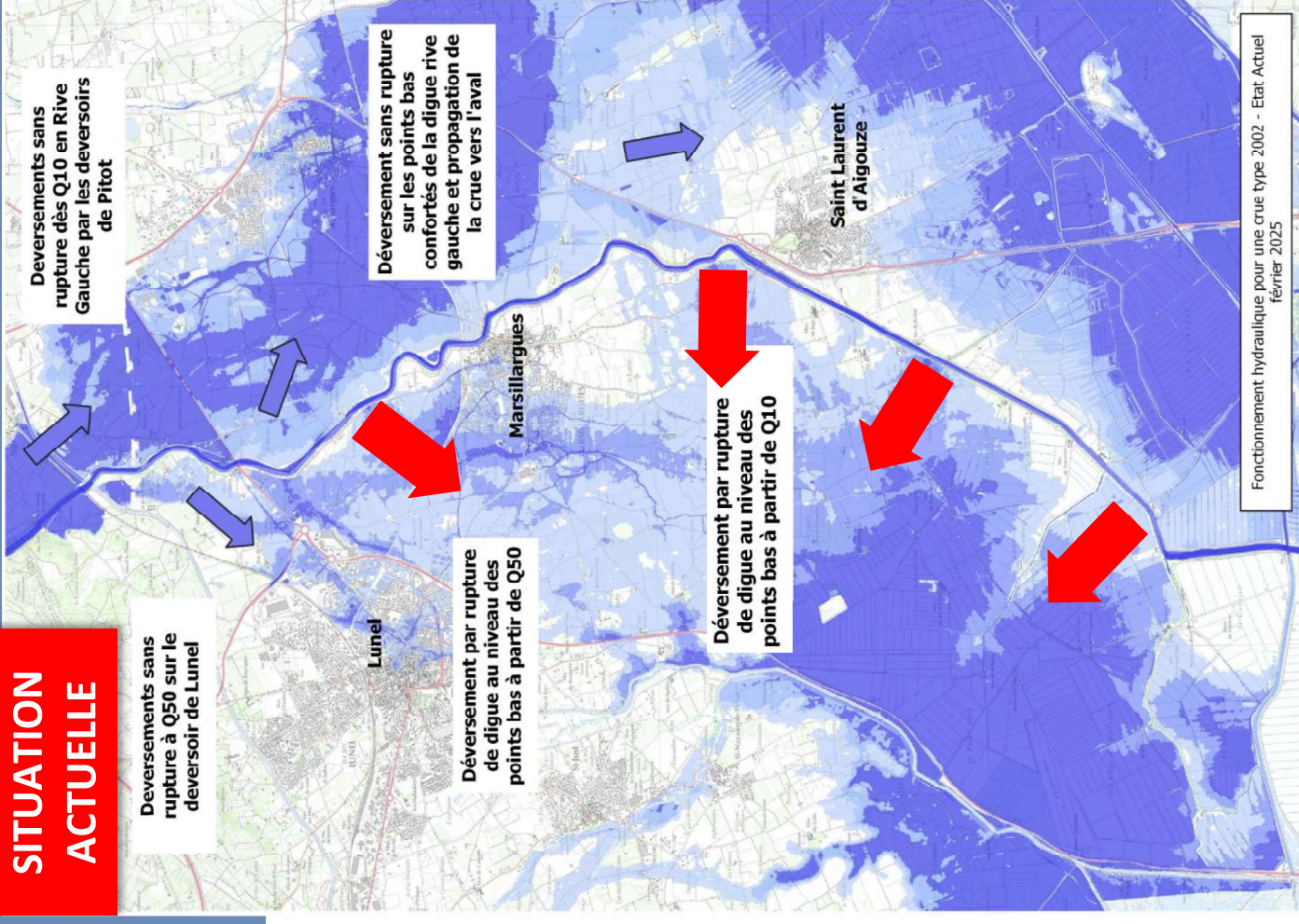
Source Etude de Danger 2019



Déversement sans rupture de digue



Déversement avec rupture de digue



LE PROJET

Mathieu NORMAND
BUREAU D'ÉTUDE EGIS

Clément OYON
EPTB Vidourle

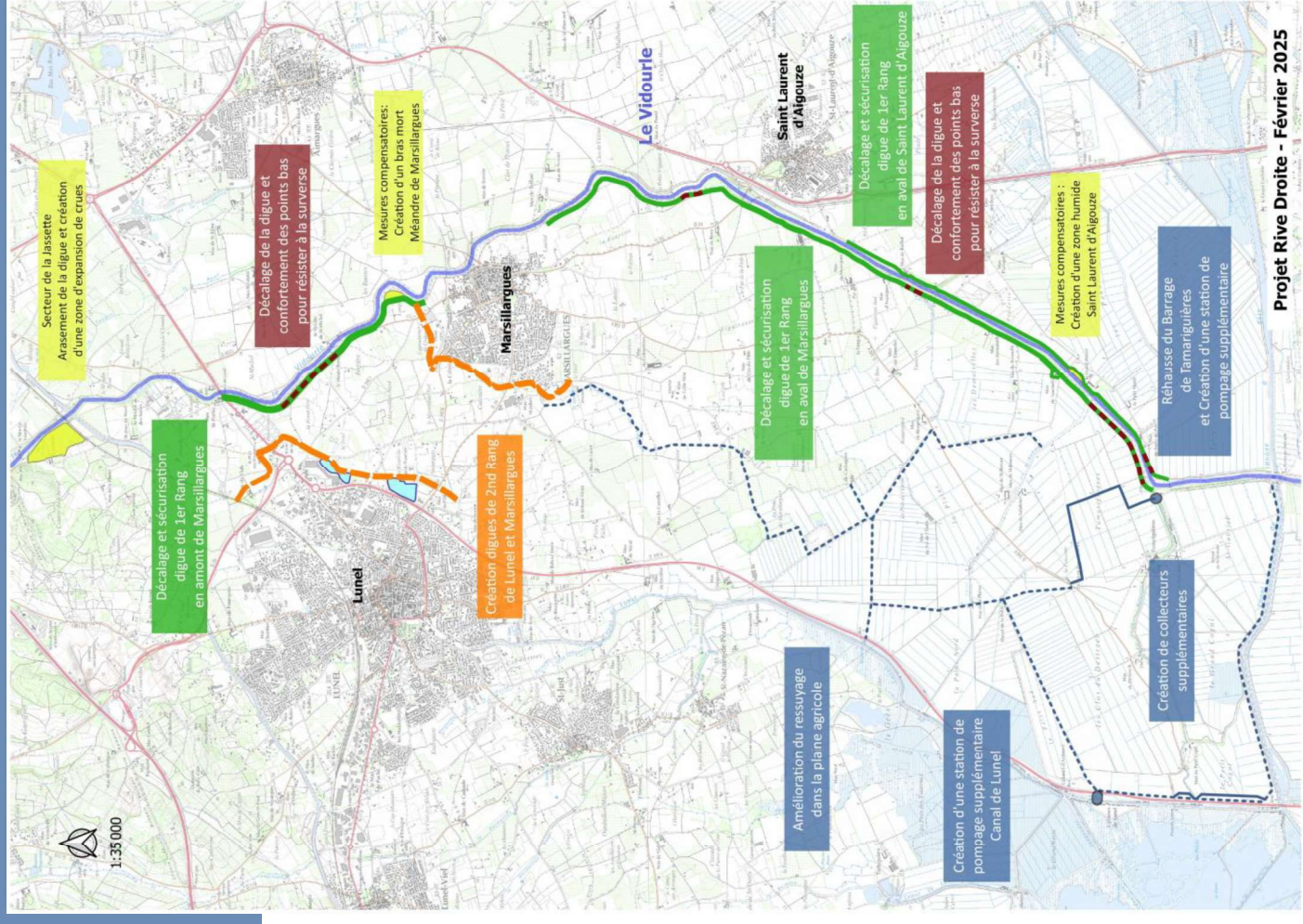
LE PROJET

LE PROGRAMME MET EN OEUVRE QUATRE FAMILLES DE TRAVAUX

1. Décalage et renforcement de digues de 1^{er} rang et confortement des points bas
2. La création de digues de 2nd rang
3. La mise en place d'un dispositif de ressuyage
4. La mise en place de mesures compensatoires

POUR COMPLETER LES TRAVAUX

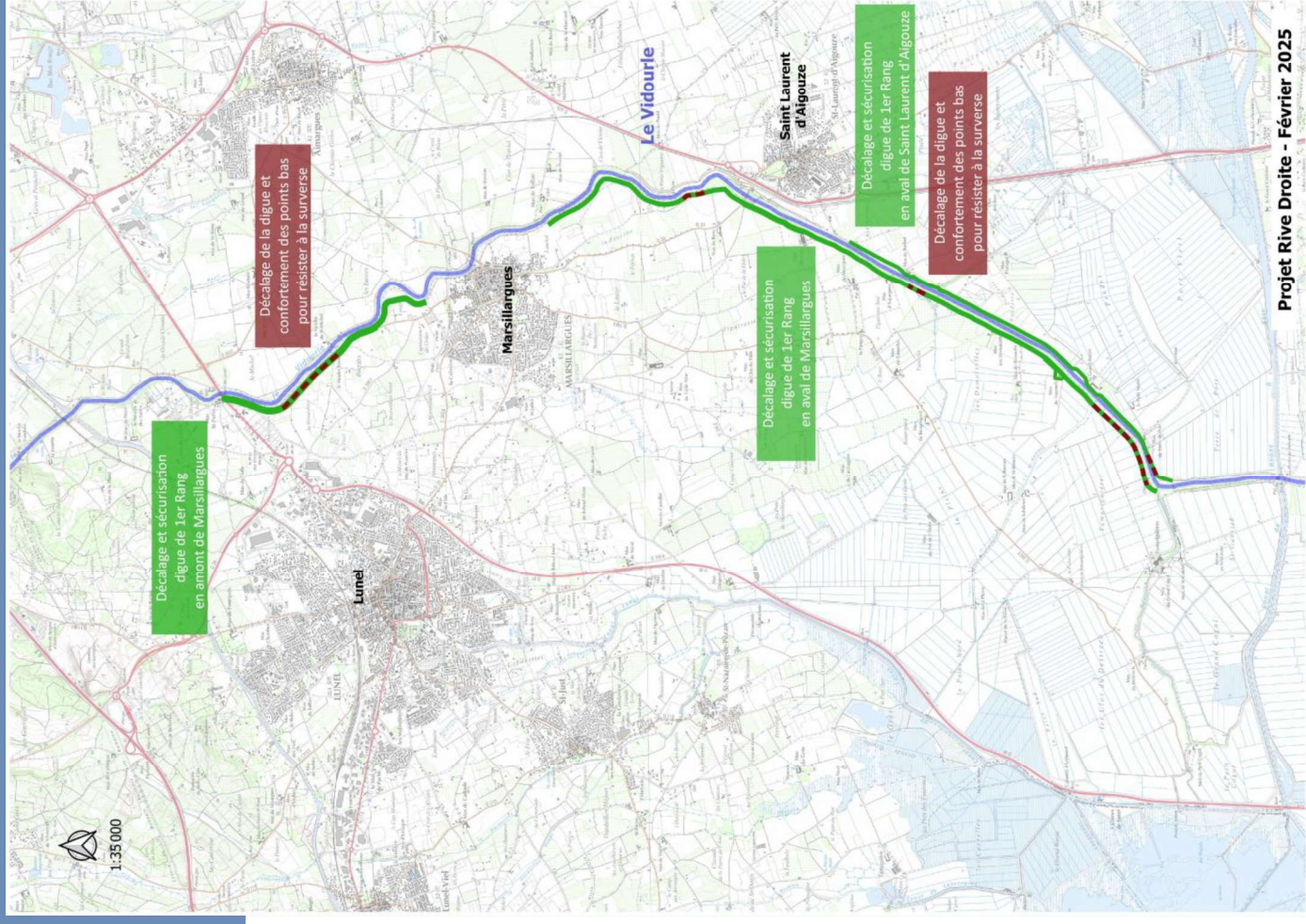
La protection des habitations dans la plaine
Vidourle ALABRI



LE PROJET

LE PROGRAMME MET EN OEUVRE QUATRE FAMILLES DE TRAVAUX

1. Le renforcement de digues de 1^{er} rang

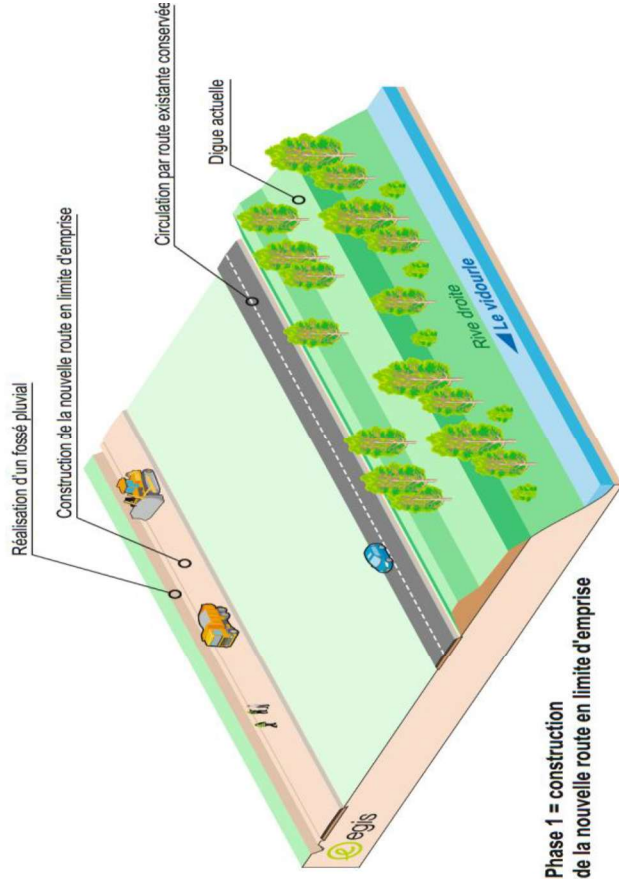


LE PROJET

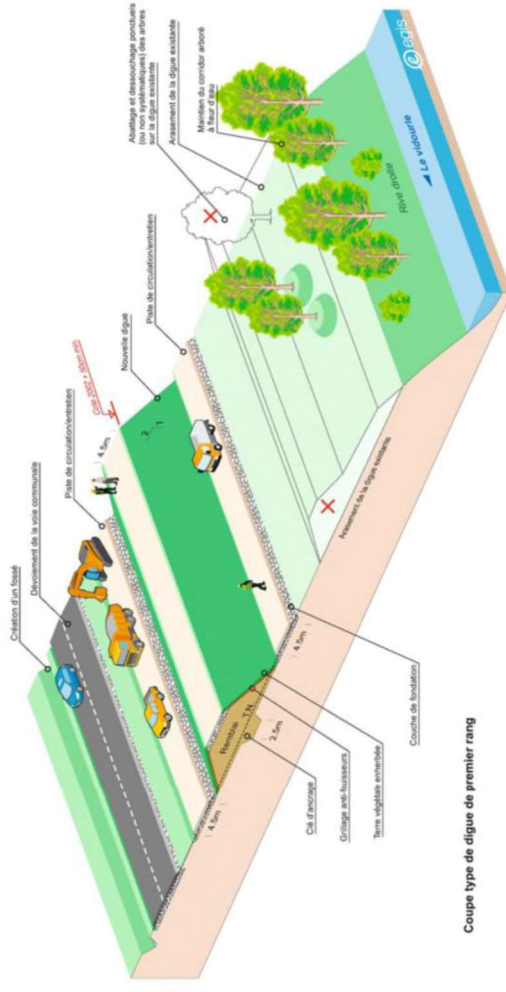
LE RENFORCEMENT D'UNE DIGUE DE 1^{er} RANG

OBJECTIFS : Eviter les ruptures pour une crue de 3000 m³/s, supérieure à sept 2002

AVANT



APRÈS

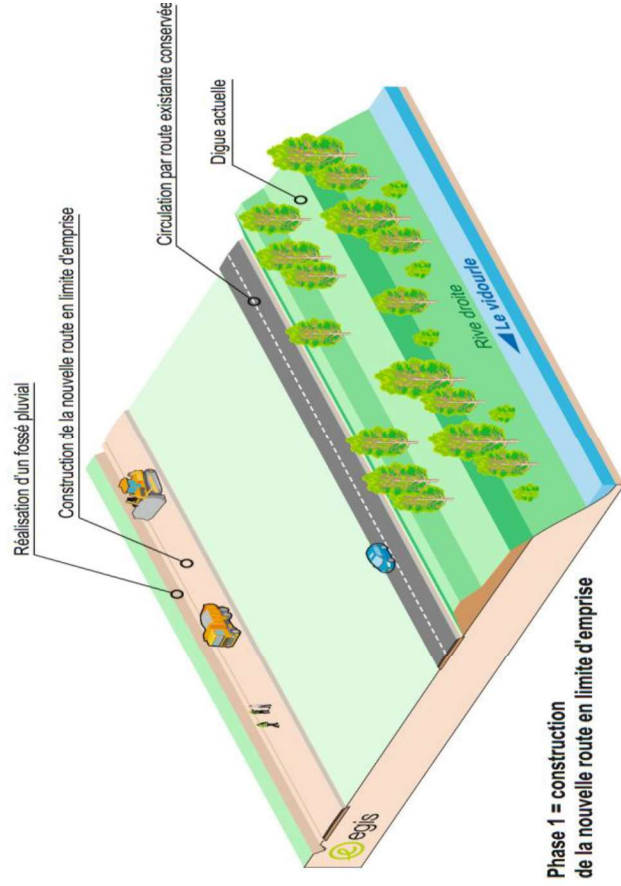


LE PROJET

LE RENFORCEMENT D'UNE DIGUE DE 1^{er} RANG

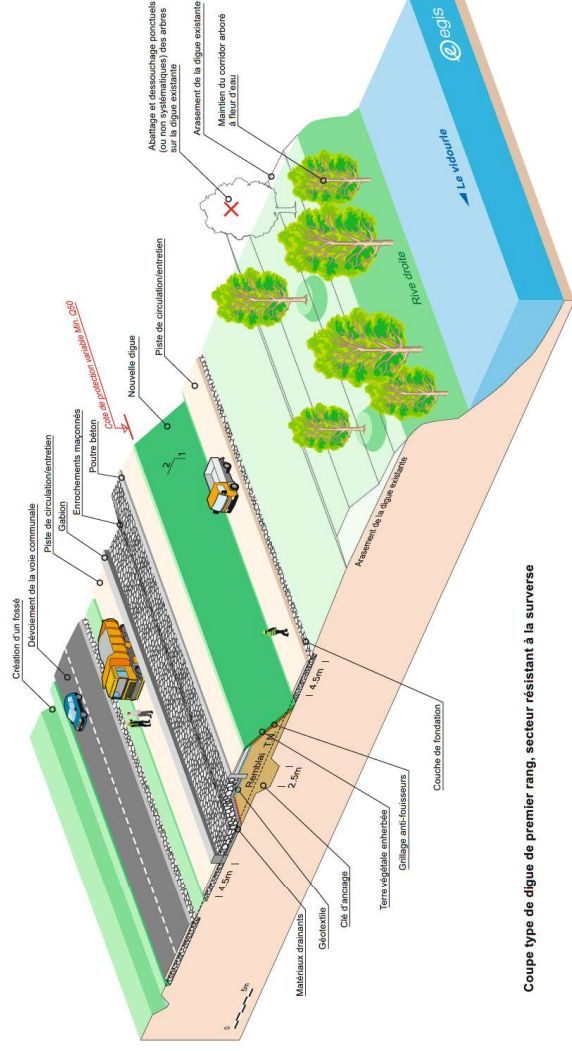
OBJECTIFS : Éviter les ruptures et résister à la surverse pour des crues exceptionnelles

AVANT



Phase 1 = construction de la nouvelle route en limite d'emprise

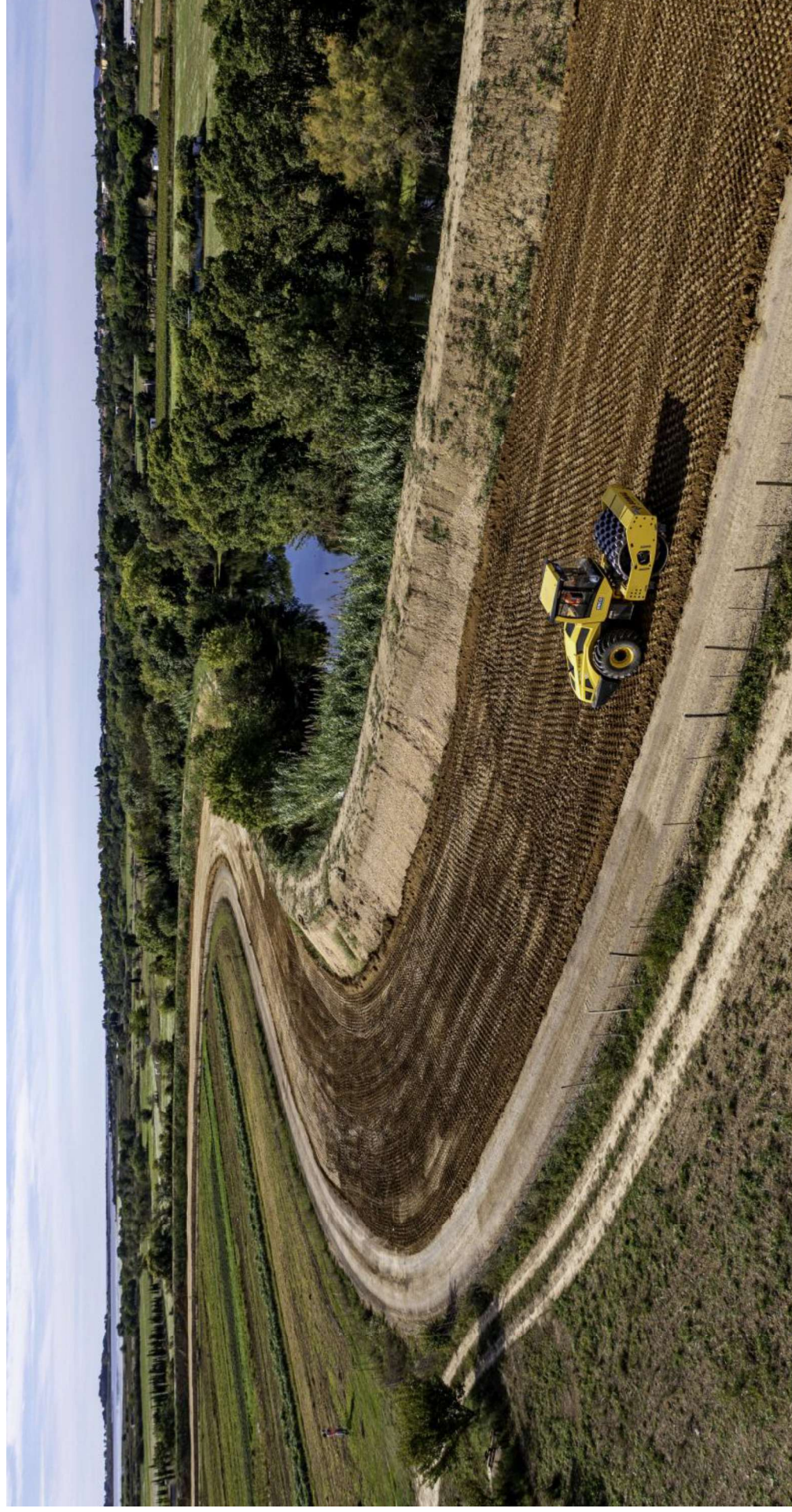
APRÈS



Coupe type de digue de premier rang, secteur résistant à la surverse

LE PROJET

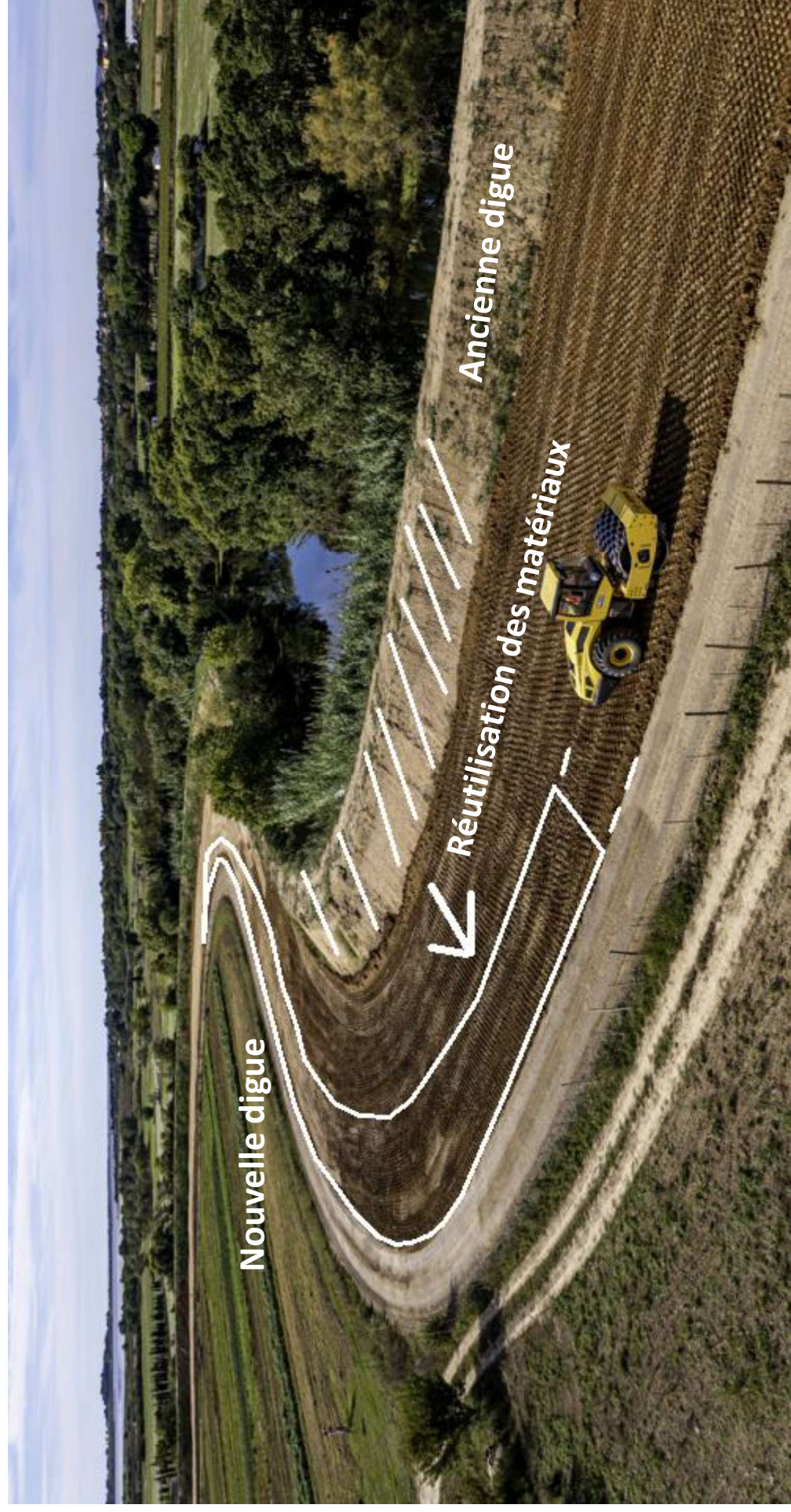
LE RENFORCEMENT D'UNE DIGUE DE 1^{er} RANG



Exemple de construction de la nouvelle digue en recul

LE PROJET

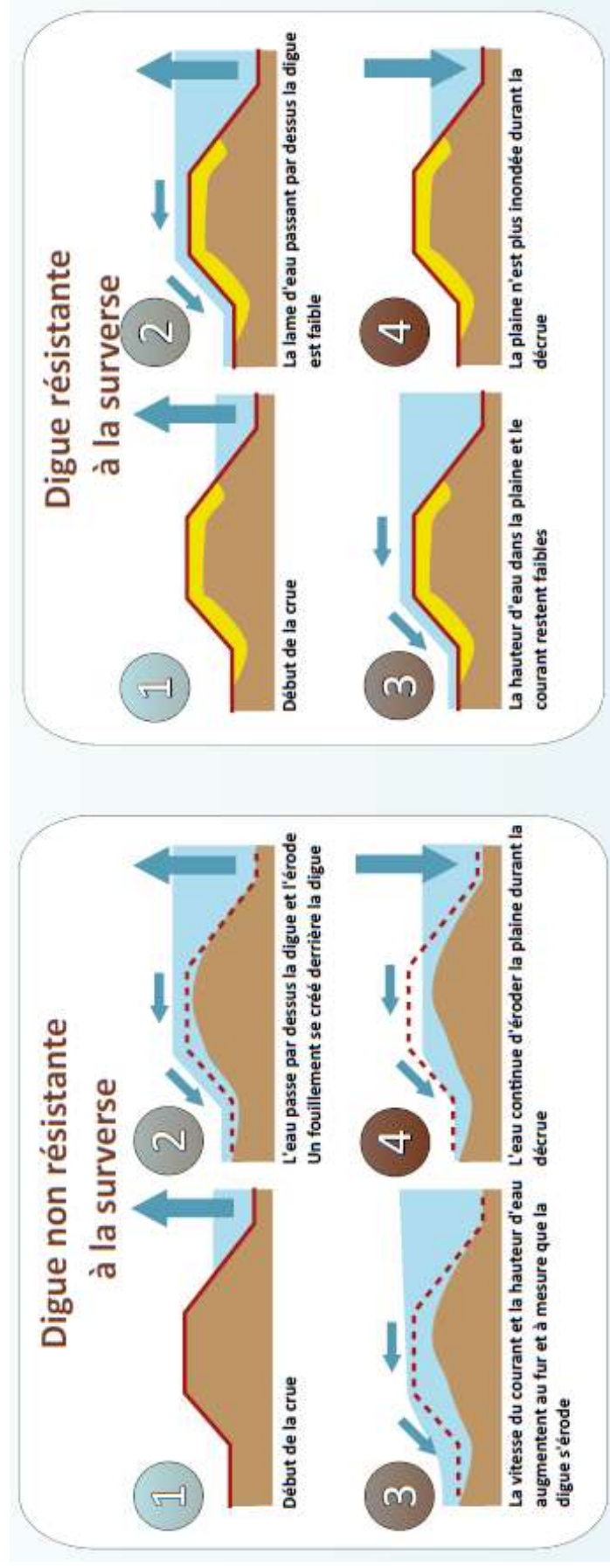
LE RENFORCEMENT D'UNE DIGUE DE 1^{er} RANG



Exemple de construction de la nouvelle digue en recul

LE PROJET

- ❑ Sécurisation des digues de 1^{er} rang au nord et au sud du centre ville de Marsillargues
objectif, supprimer le risque de rupture



Secteur résistant à la surverse digue Nord: 1 point bas renforcé (déversement à Q50)

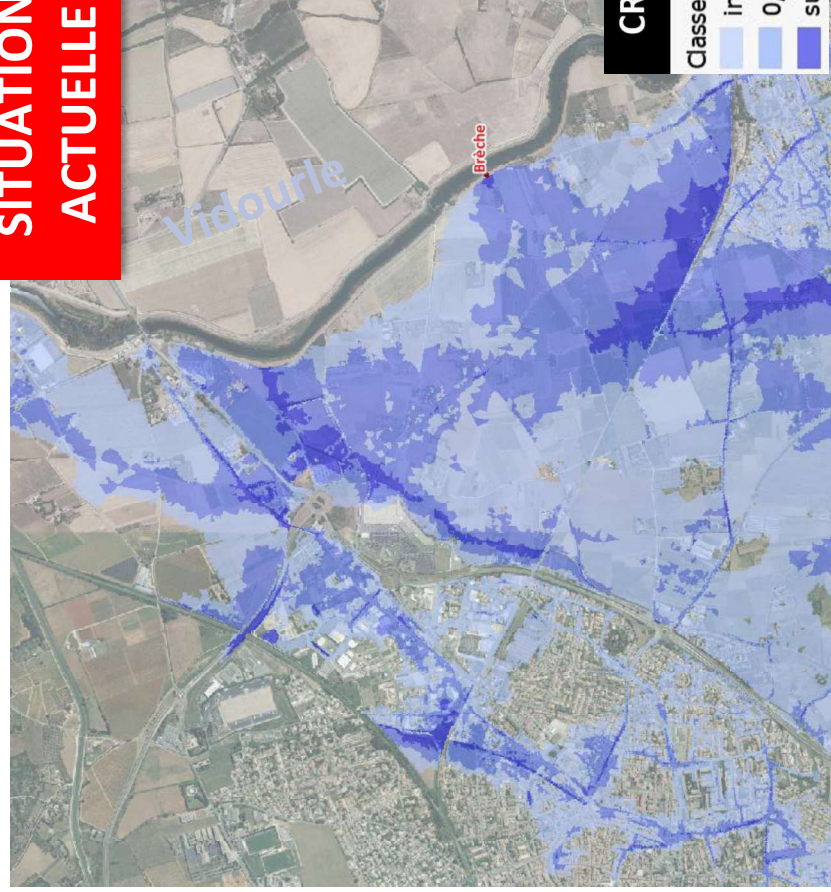
Secteur résistant à la surverse digue Sud: 3 points bas renforcés (déversement à Q5 - Q10)

LE PROJET

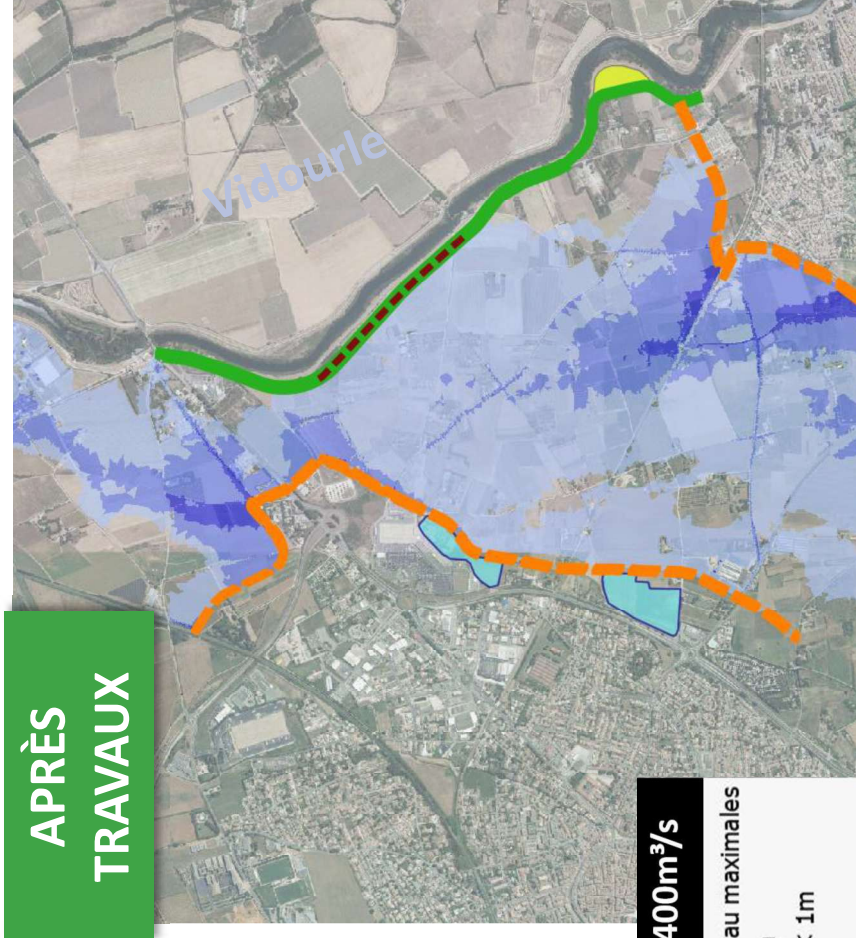
Digue de 1er rang Marsillargues Nord - Secteur résistant à la surverse

- Longueur 900m (700 mètres dans l'ancien projet)
- Calée sur la Q50ans (Q20ans dans l'ancien projet)
 - diminution des débits déversés pour Q2002 (de $150\text{m}^3/\text{s}$ à $80\text{m}^3/\text{s}$)

SITUATION ACTUELLE



APRÈS TRAVAUX

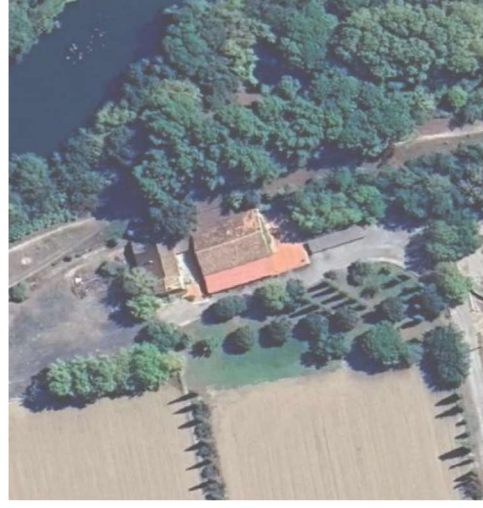


LE PROJET

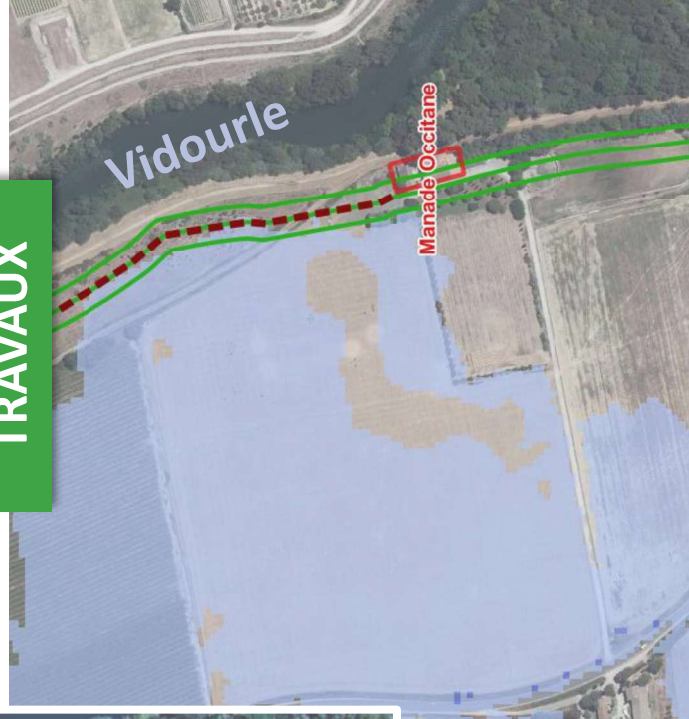
1/3 - Digue de 1er rang Marsillargues Sud - Secteur 1 résistant à la surverse

- 90m reconstruits à la même cote mais avec enrochements pour supprimer le risque de rupture
- Décalage vers l'amont pour éviter les débordements au droit de la Manade Occitane

**SITUATION
ACTUELLE**



**APRÈS
TRAVAUX**



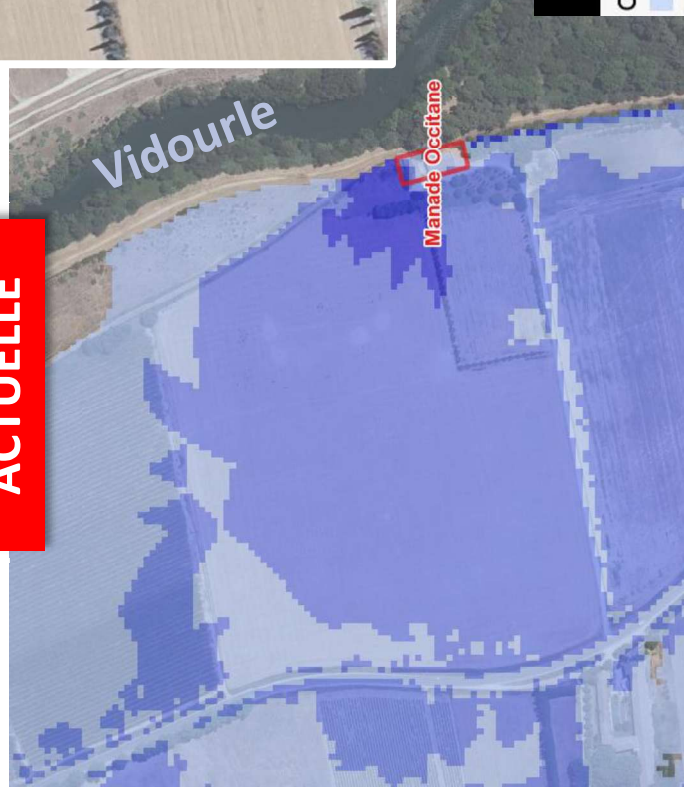
CRUE 2002 – 2400m³/s

Classes de hauteurs d'eau maximales

inférieures à 0,5 m

0,5 m < Hauteur < 1m

supérieures à 1m

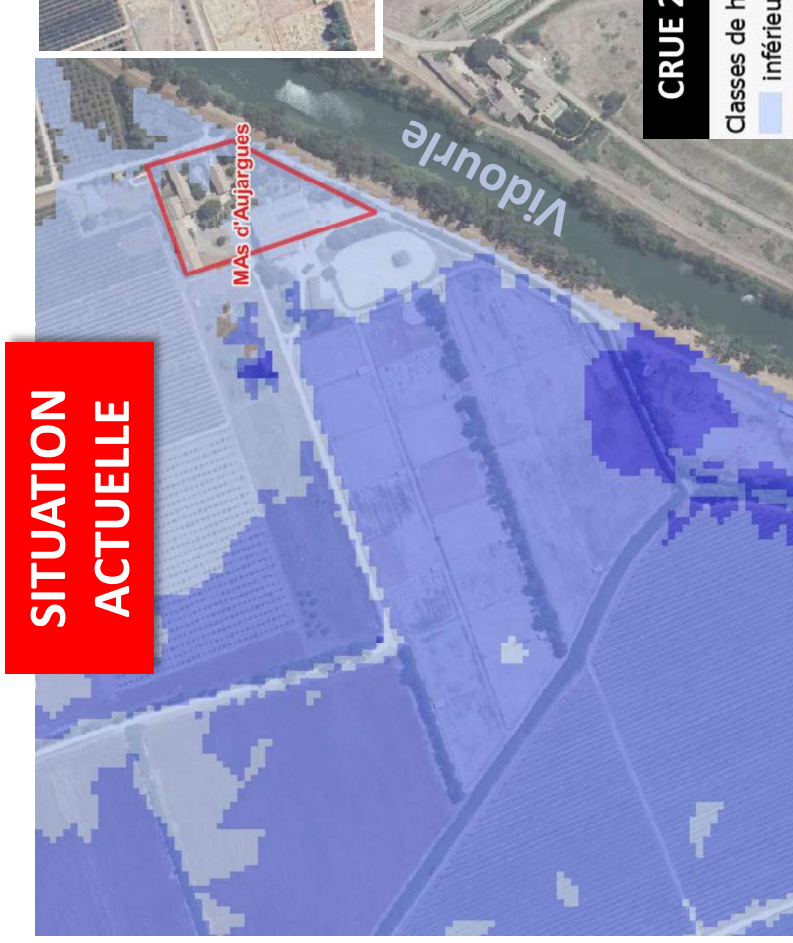


LE PROJET

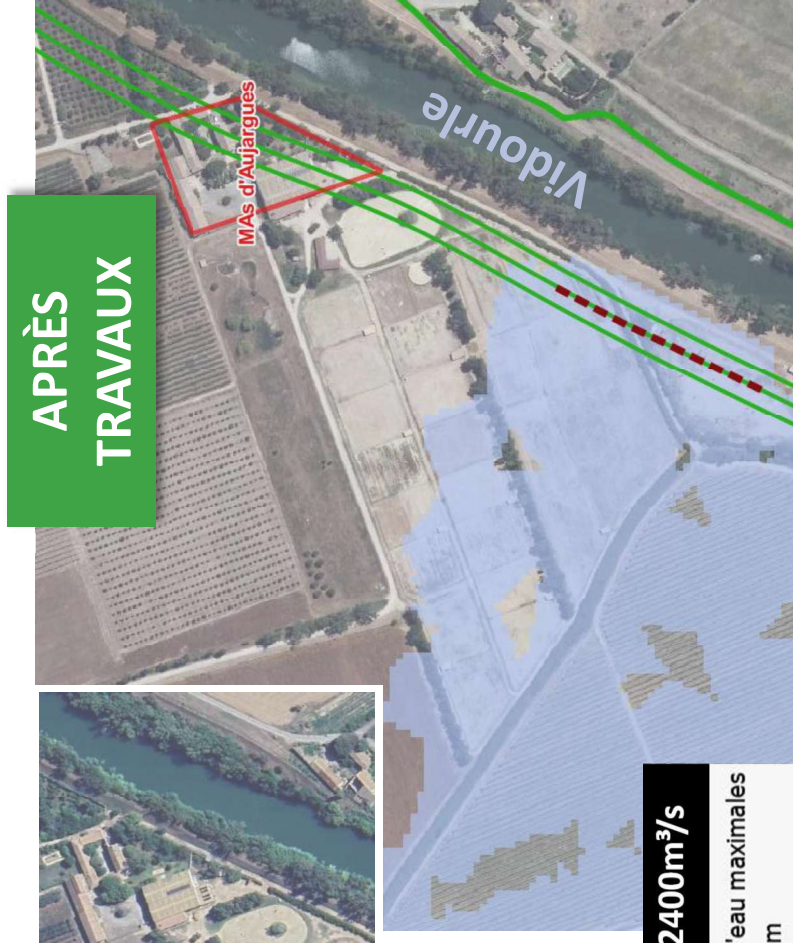
2/3 - Digue de 1er rang Marsillargues Sud - Secteur 2 résistant à la surverse

- 141m reconstruits à la même cote mais avec enrochements pour supprimer le risque de rupture
- Décalage vers l'aval pour éviter les débordements au droit du mas d'Aujargues

**SITUATION
ACTUELLE**



**APRÈS
TRAVAUX**



CRUE 2002 – 2400m³/s

Classes de hauteurs d'eau maximales

inférieures à 0,5 m

0,5 m < Hauteur < 1m

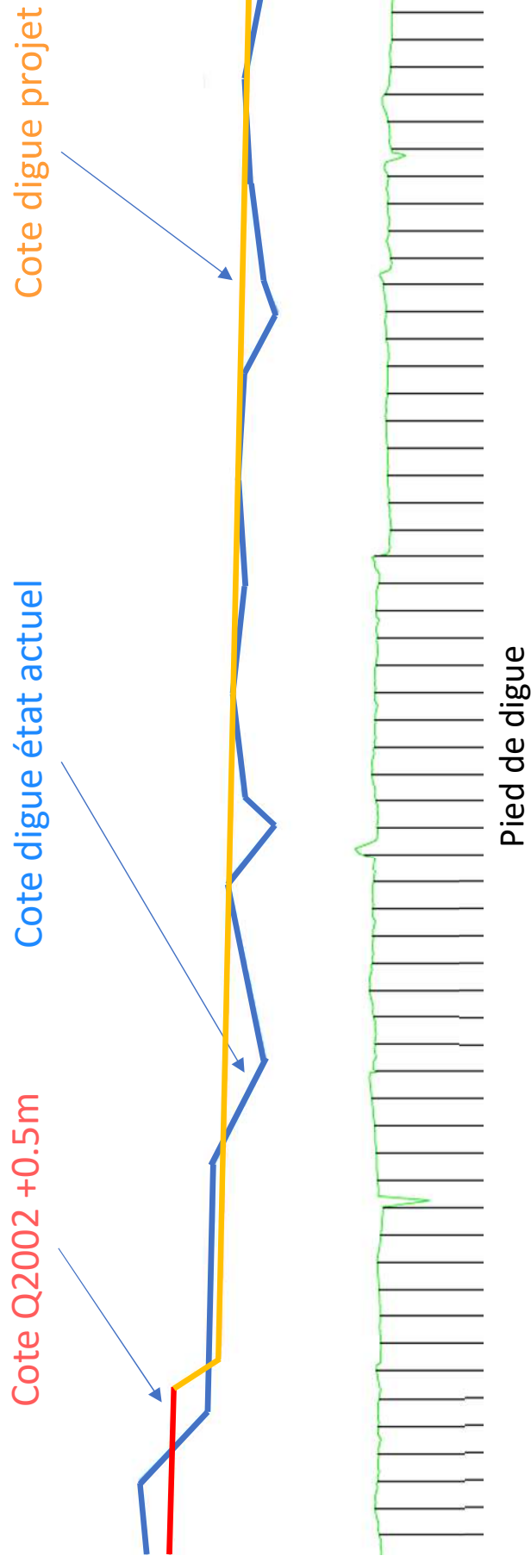
supérieures à 1m

LE PROJET

□ Digue de 1er rang Marsillargues Sud

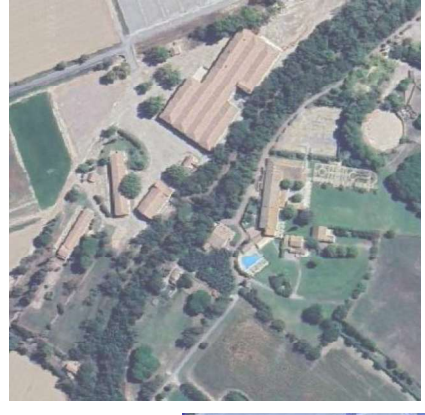
Secteur résistant à la surverse 3:

- 1750 m protégés par des enrochements pour supprimer le risque de rupture
- Suppression des points bas = Calage de la digue à une cote supérieur à la cote actuelle



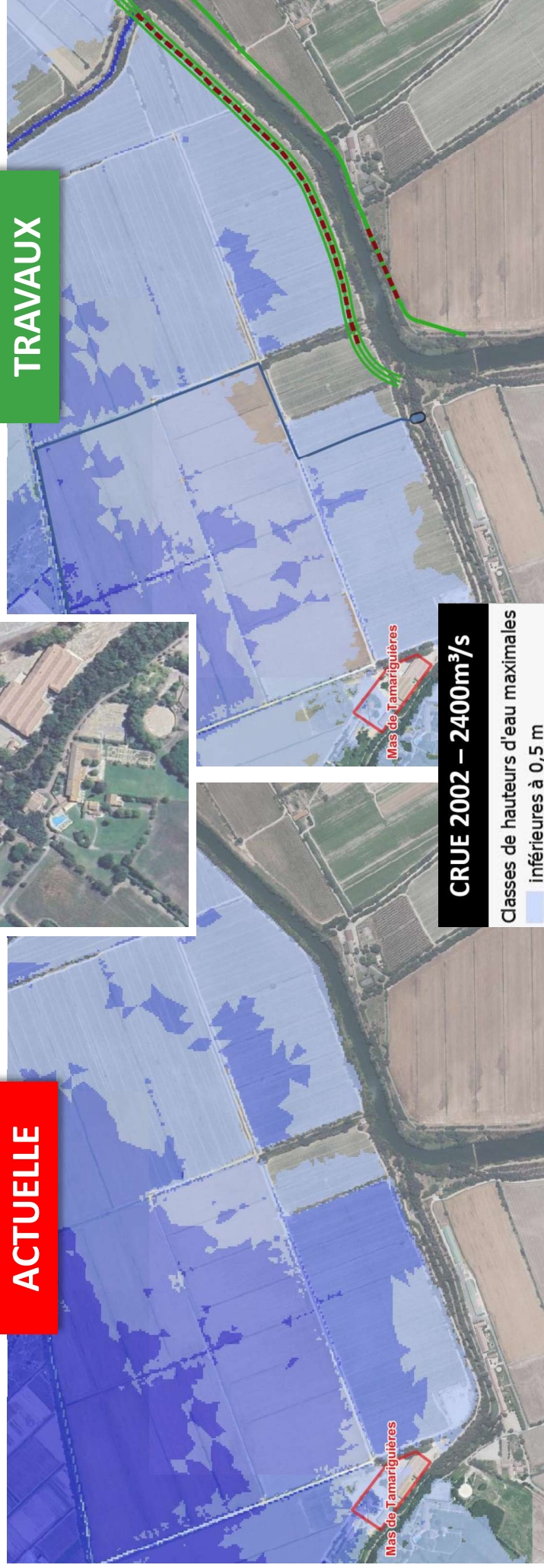
LE PROJET

3/3 - Digue de 1er rang Marsillargues Sud - Secteur 3 résistant à la surverse



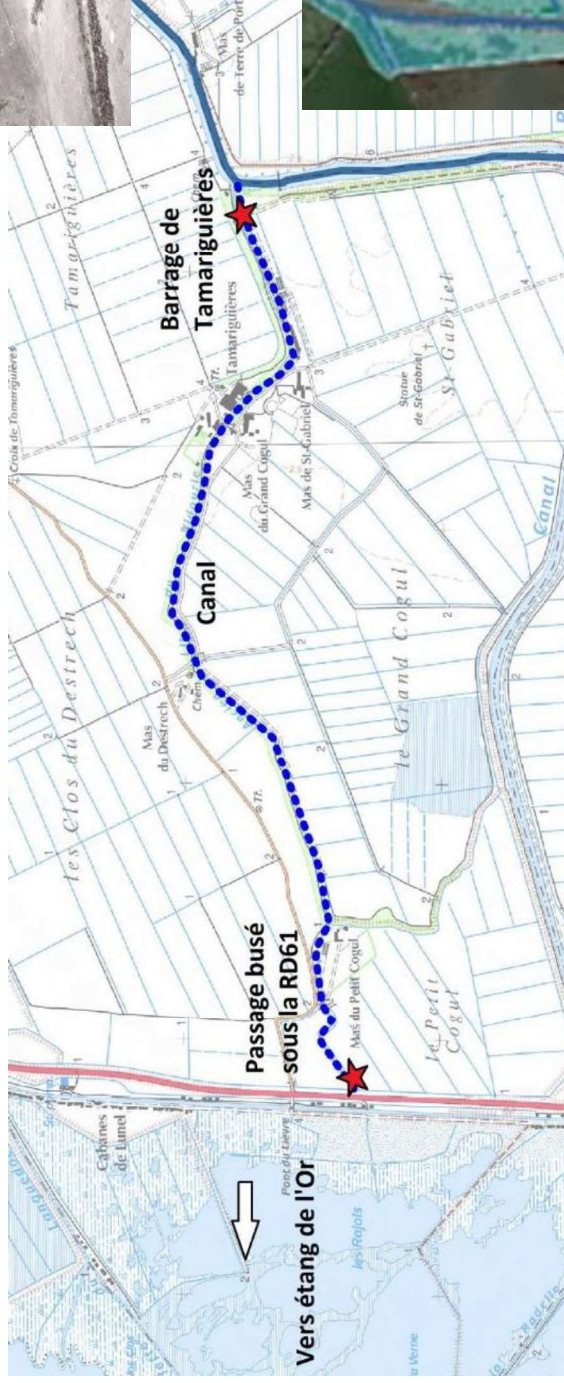
**SITUATION
ACTUELLE**

**APRÈS
TRAVAUX**



LE PROJET

□ Réhausse du barrage de Tamariguières



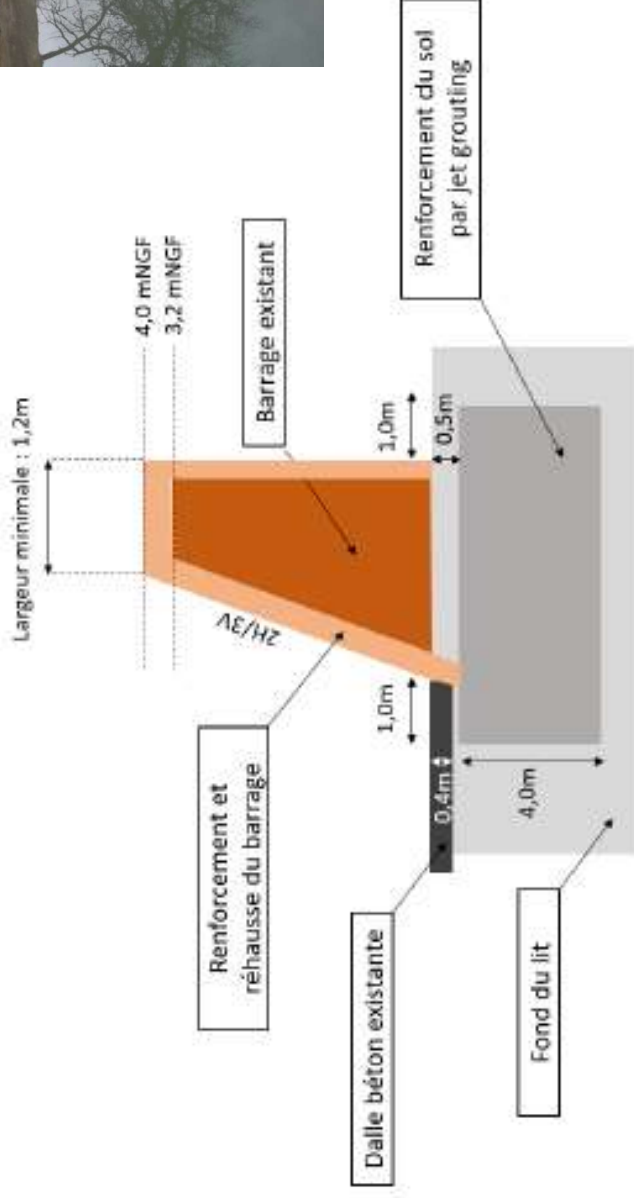
FONCTIONNEMENT ACTUEL

- Déversement dès les crues fréquentes dans le canal de Tamariguières
- Débordements progressifs en rive gauche et rive droite du canal (capacité max 1,5 m³/s)
- Exutoire vers le canal de Lunel par une buse sous la RD61 (capacité max 3,4 m³/s)



LE PROJET

□ Réhausse du barrage de Tamariguières



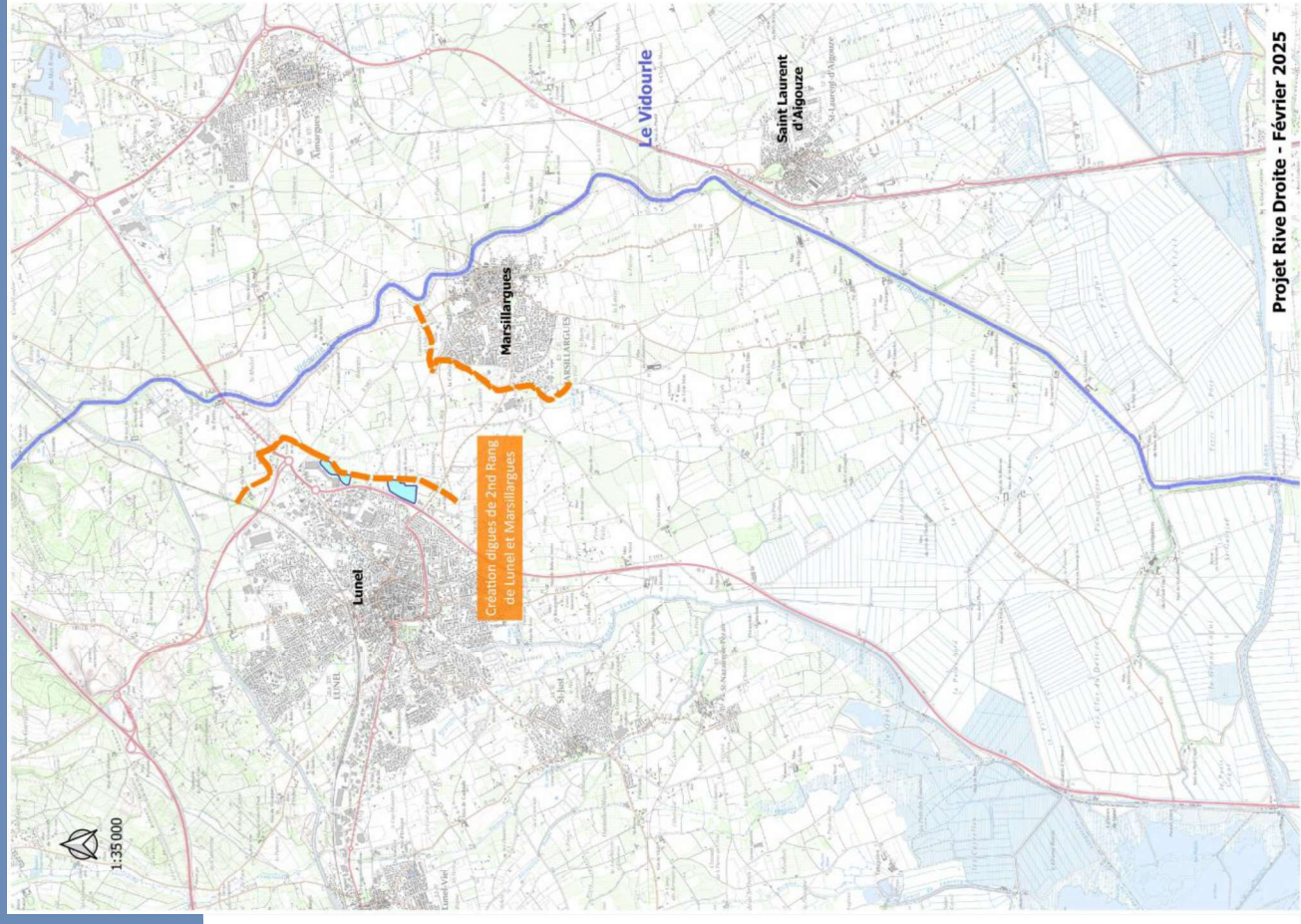
FONCTIONNEMENT APRÈS TRAVAUX

- Réhausse du barrage d'environ **0,80cm**
- Conservation/réhabilitation de la vanne martellière actuelle
- Carapace en béton armé recouvrant l'ouvrage actuel, ancrée dans l'ouvrage existant et dans la dalle de protection en béton existante.

LE PROJET

□ LE PROGRAMME MET EN OEUVRE QUATRE FAMILLES DE TRAVAUX

2. La création de digues de 2nd rang



LE PROJET

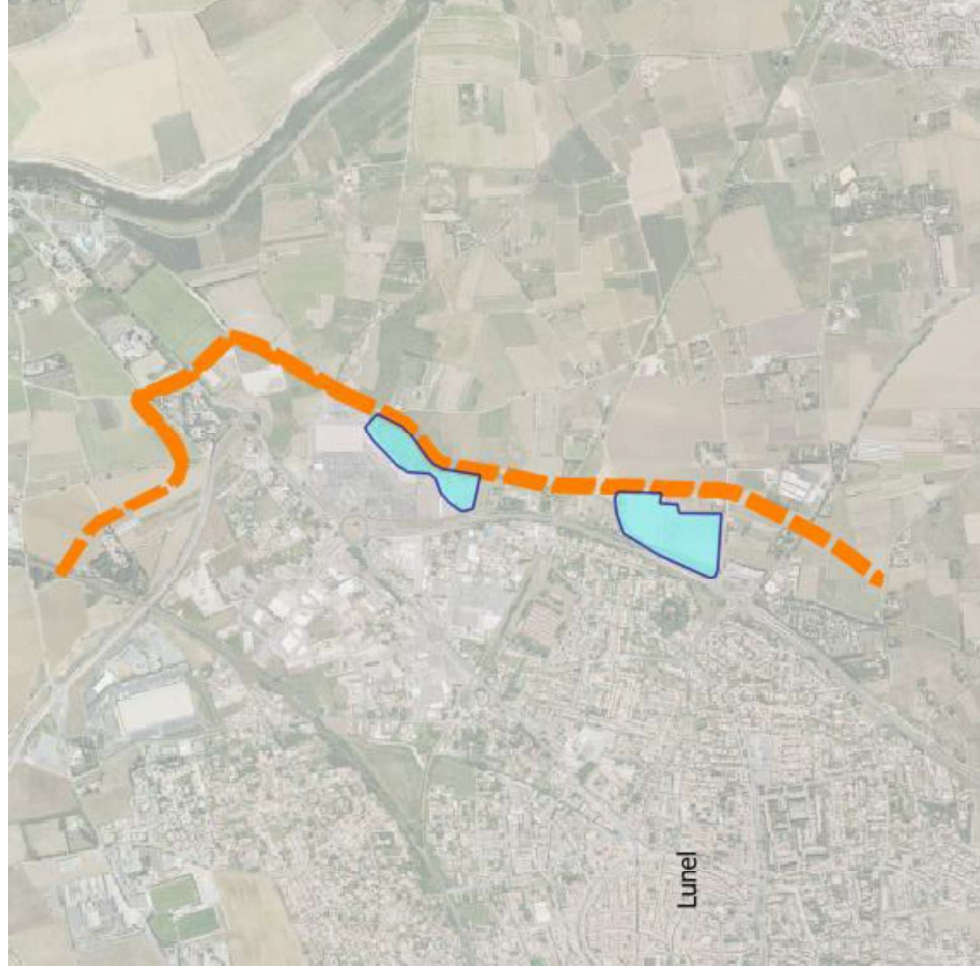
LA GESTION DES FLUX ENTRE LES DIGUES DE 1^{ER} ET 2ND RANG

**OBJECTIF : Protéger les
personnes et des biens**



LE PROJET

1/2 La Digue de 2nd rang de Lunel



Longueur 3, 06 Km
Hauteur entre 0,57m et 2,09m

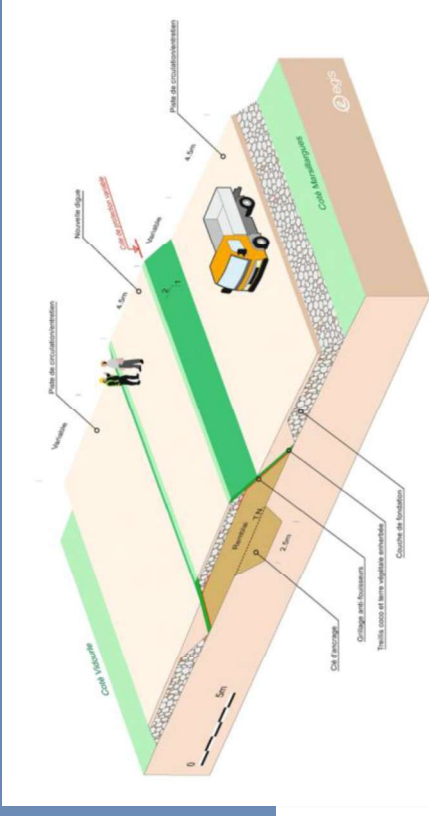
Objectif:

Protéger le centre urbain de Lunel pour la crue exceptionnelle (3000m³/s)

Travaux prévus:

- Création digue de 2nd Rang
- Gestion du ruissellement pluvial
 - Fossés en pied de digue
 - Bassin de rétention
 - Ouvrages hydrauliques
- Rétablissement du réseau routier

La Digue de 2nd rang de Lunel



Vue vers le Mas de Viala depuis la RD34 - état actuel



Photomontage du projet sur la commune de Lunel

Source : Egis Eau

LE PROJET

□ La Digue de 2nd rang de Lunel

Gestion des eaux pluviales et Bassins de rétention

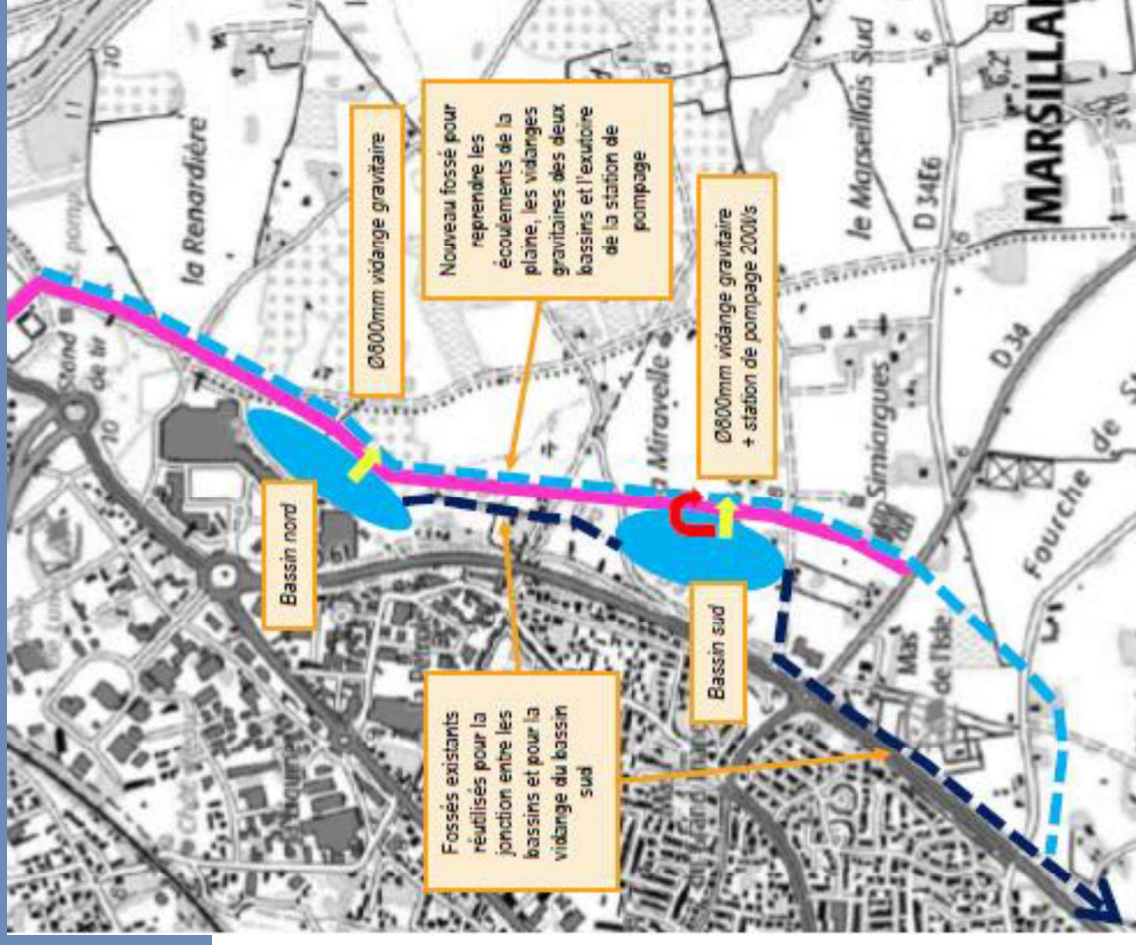
Création de fossés de collecte

Volume total des bassin 86 000m³

Profondeur environ 1m

Vidange

- Hors crue par deux canalisations
- En crue par une station de pompage



LE PROJET

2/2 La Digue de 2nd rang de Marsillargues



Longueur 2,067 Km
Hauteur entre 0,5m et 1,6m

Objectif:

Protéger le centre urbain de Marsillargues pour la crue exceptionnelle (3000m³/s)

Travaux prévus:

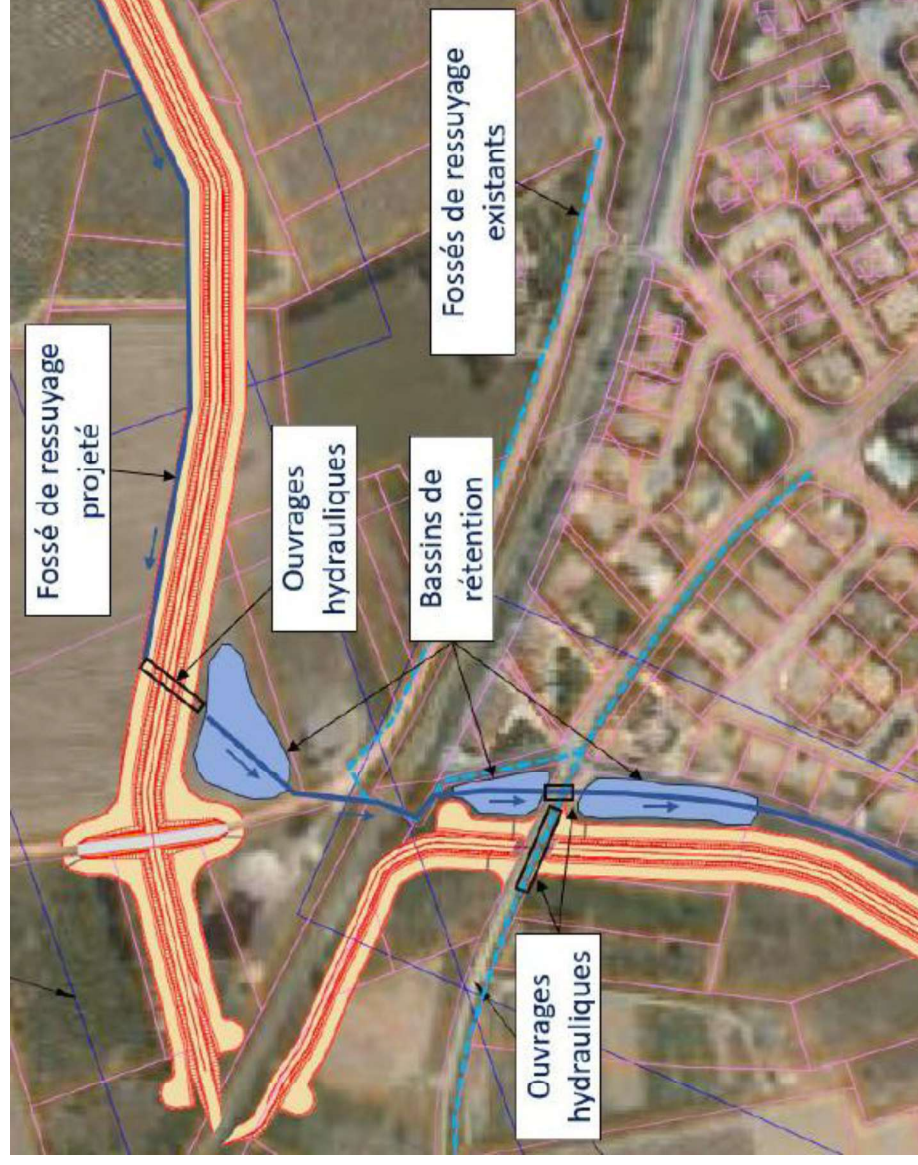
- Création digue de 2nd Rang
- Gestion du ruissellement pluvial
 - Fossés en pied de digue
 - Ouvrages hydrauliques
- Rétablissement du réseau routier

LE PROJET

□ La Digue de 2nd rang de Marsillargues

Gestion des eaux pluviales, Point particulier rue Edmond Rostand

Prise en compte des problématiques liées au fonctionnement hydraulique sur cette zone.



SITUATION ACTUELLE

Durée de
ressuyage
19 JOURS

CRUE 10 ANS – 1022 m³/s

Classes de hauteurs d'eau maximales

inférieures à 0,5 m

0,5 m < Hauteur < 1m

supérieures à 1m

Lunel

Marsillargues

Saint Laurent
d'Aigouze

Brèche

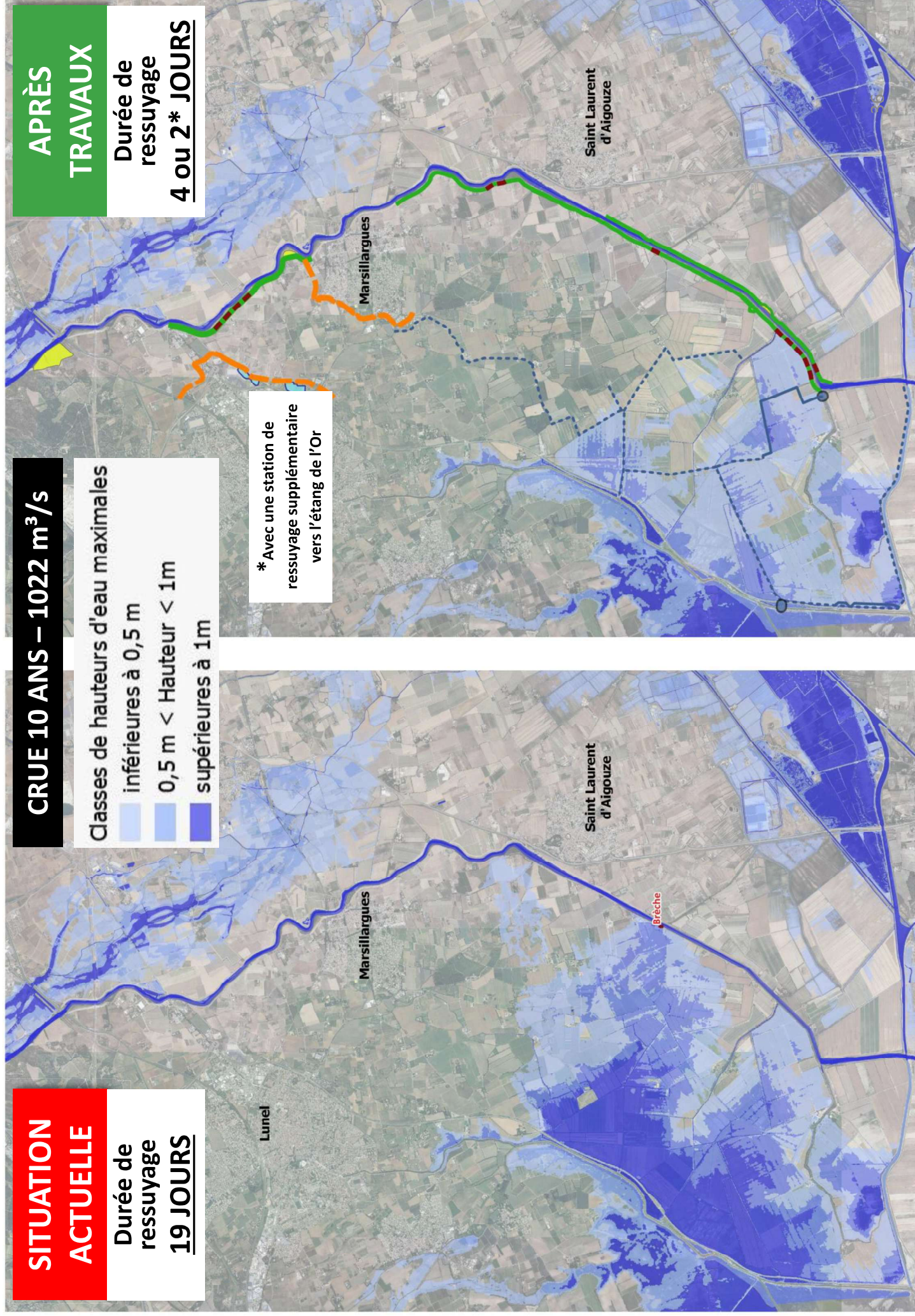
APRÈS TRAVAUX

Durée de
ressuyage
4 ou 2* JOURS

* Avec une station de
ressuyage supplémentaire
vers l'étang de l'Or

Marsillargues

Saint Laurent
d'Aigouze



SITUATION ACTUELLE

Durée de
ressuyage
36 JOURS

CRUE 50 ANS – 1730m³/s

Classes de hauteurs d'eau maximales

inférieures à 0,5 m

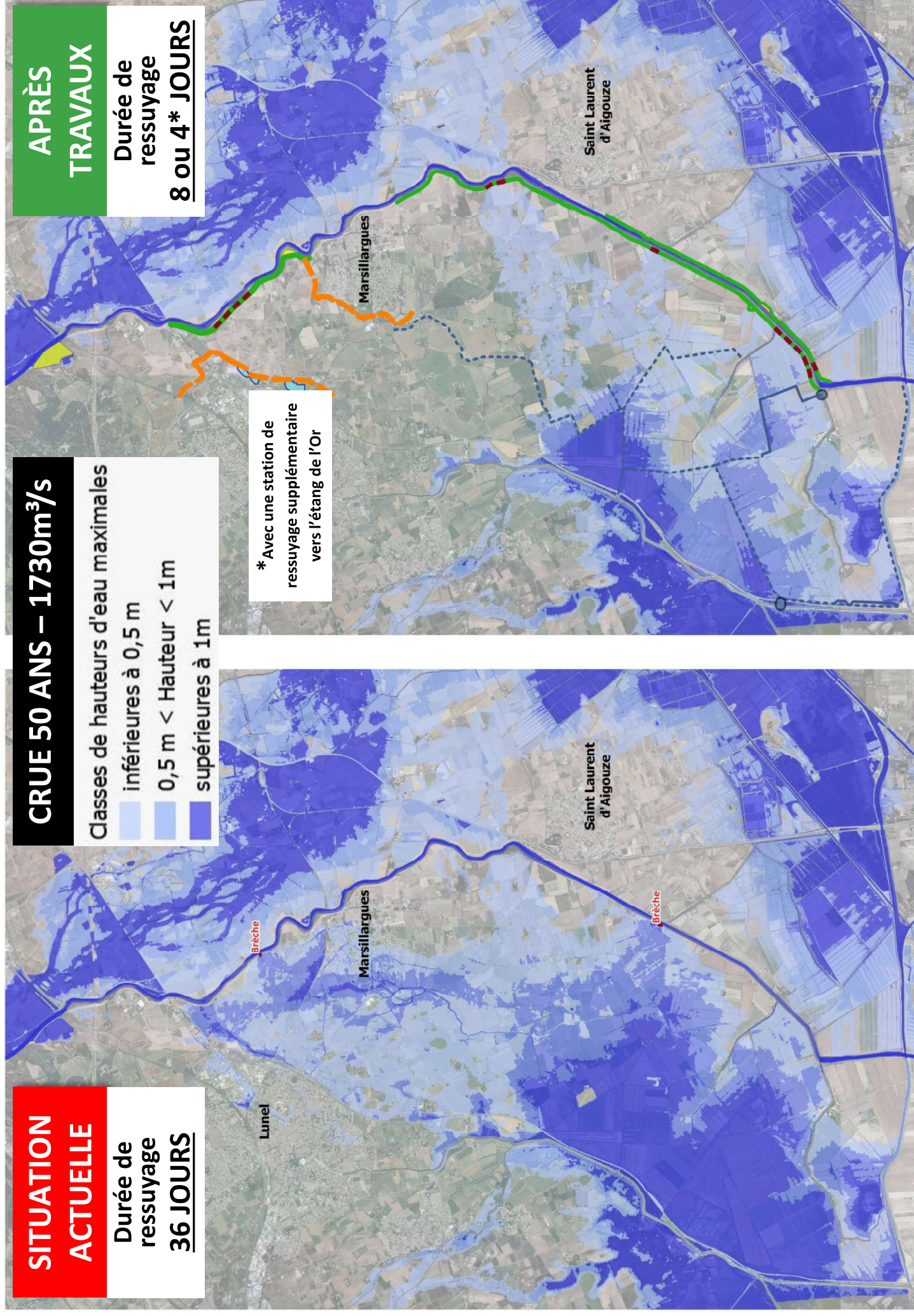
0,5 m < Hauteur < 1m

supérieures à 1m

* Avec une station de
ressuyage supplémentaire
vers l'étang de l'Or

APRÈS TRAVAUX

Durée de
ressuyage
8 ou 4* JOURS



SITUATION ACTUELLE

Durée de
ressuyage
37 JOURS

CRUE 2002 – 2400m³/s

Classes de hauteurs d'eau maximales

inférieures à 0,5 m

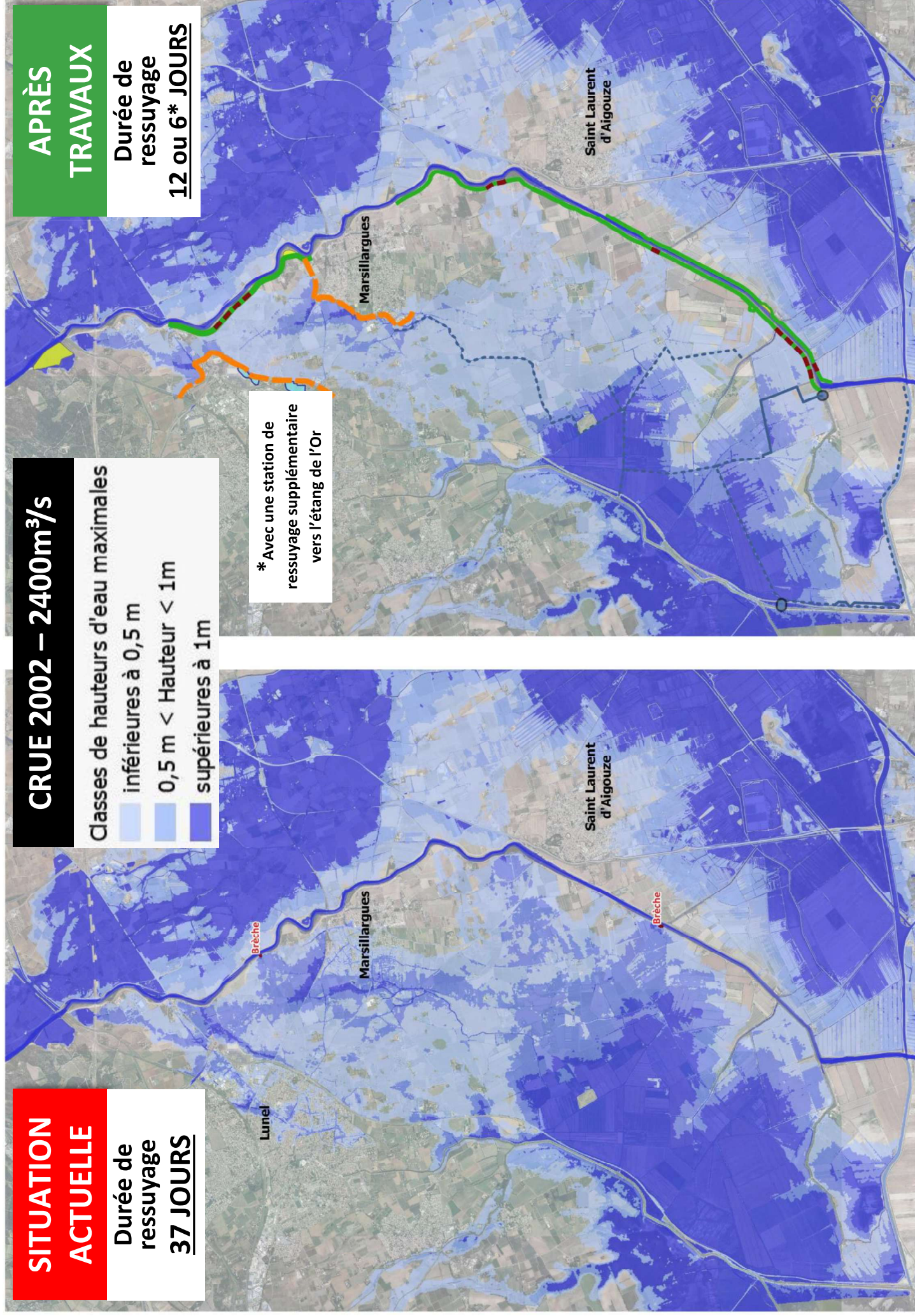
0,5 m < Hauteur < 1m

supérieures à 1m

* Avec une station de
ressuyage supplémentaire
vers l'étang de l'Or

APRÈS TRAVAUX

Durée de
ressuyage
12 ou 6* JOURS



LES BÉNÉFICES DU PROJET RIVE DROITE

 **97%**
DES PERSONNES PROTÉGÉES

 **94%**
DES MAISONS PROTÉGÉES

 **95%**
DES EMPLOIS PROTÉGÉS

 **47%**
DES ROUTES HORS D'EAU



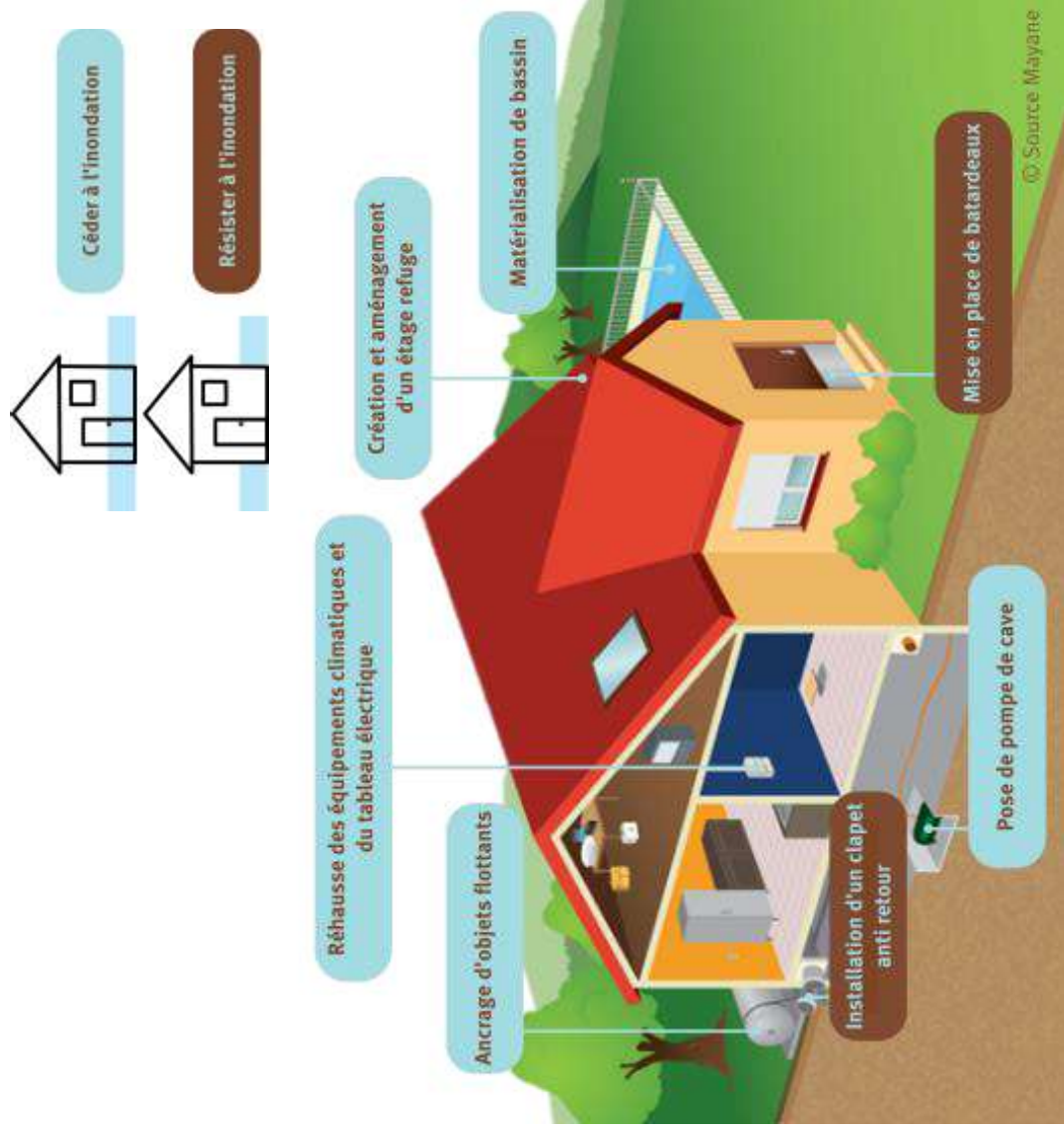
ALABRI

Sébastien JOURNET
EPTB Vidourle

LE PROJET

ALABRI : réduction de la vulnérabilité du bâti existant

OBJECTIFS DU DISPOSITIF VIDOURLE ALABRI



QUESTIONS / RÉPONSES

ÉCHANGES AVEC LA SALLE